

Info.pl@ine

ZOOM SUR



BLE ET POIS

Surveiller les pucerons

N°103 – 14 juin 2006 – 4 pages

AGRO-METEO

Pluviométrie du 21 mai au 10 juin 2006 (mm) :

Normale	Campagne 2005 – 2006			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
43	9	10	12	10

Températures du 1^{er} au 10 juin 2006 (°C) :

	Normale	Campagne 2005 – 2006			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
mini	10,6	7,6	8	7,7	9
Maxi	21,3	22,9	21,7	20,6	21,1

source : Météo-France

La dernière décade de mai et la première de juin sont sèches. Mais les températures fraîches (proches de la gelée le 1^{er} juin à Egreville) observées jusqu'au 6 juin ont permis aux cultures de se maintenir.

A partir du 10, les températures maxi dépassent bien souvent les 30°C. Les effets de ces températures sont d'autant plus néfastes que les réserves utiles sont déjà entamées.

Jusqu'au 8 juin, l'ETP est en moyenne de 3,7 mm/jour. Depuis, elle dépasse les 6 mm/jour.

ACTUALITES CULTURES

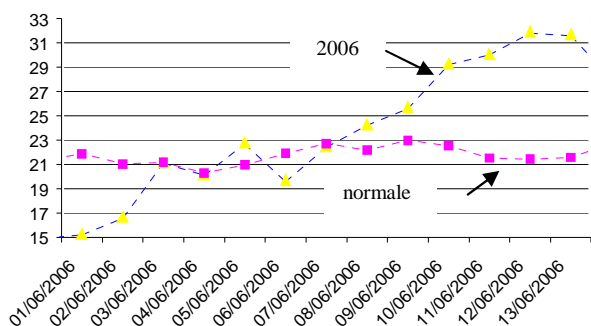
BLE (stade : grain laiteux à laiteux-pateux)

P Stress hydrique et échaudage

Depuis la fin de la semaine dernière les symptômes de stress hydrique et d'échaudage s'accroissent. Les « ronds de terre » plus superficiels se dessinent nettement avec un blanchiment de la culture.

Dans certains cas l'échaudage observé peut être accentué par la présence de piétin échaudage (cette année il peut s'agir de sols sableux, légers). Dans ce cas, les racines et la base de la tige sont noires. Cette maladie peut aussi être présente sur les orges d'hiver.

Suivi des températures Maxi - Melun



Depuis le 8 juin, 6 jours ont eu des températures maxi supérieures à 25 °C dont 3 à plus de 30°C, à la station de Melun (voir ci-contre).

A Nemours, c'est 7 jours à plus de 25°C dont 4 à plus de 30°C.

En 2005, on avait cumulé 14 jours de températures supérieures à 25°C, mais seulement à partir du 16 juin. L'incidence de cette chaleur sera accrue dans les sols à faible réserve en eau.

P Ravageurs

Les **cécidomyies** sont à surveiller jusqu'à la chute des étamines. Seules les parcelles en terre profonde et tardives peuvent éventuellement être encore concernées.

Les populations de **pucerons** sont en augmentation. On les observe plus régulièrement. Cependant, ils ne sont pas encore présents sur les épis. Les auxiliaires (coccinelles...) qui nous aident à maîtriser ces pucerons, sont bien présents. A ce jour nous n'avons pas observé de parcelles nécessitant un traitement.

Ø Continuer la surveillance et ne déclencher un traitement que si un épi sur 2 est porteur d'au moins un puceron. Le traitement peut aussi être déclenché si quelques épis sont colonisés, mais qu'une tige sur 2 est porteuse de pucerons.

Si les températures sont supérieures à 25°C ou si les populations sont bien installées, les pyréthrinoides seules ne sont pas suffisantes. Préférer un produit avec une action de choc : KARATE K, ENDURO, PIRIMOR G...

Des F1 sont aussi attaquées par des **lémas**. Ils consomment les feuilles entre les nervures et provoquent des stries de 1 à 3 cm.

Ø Ne pas traiter contre ce ravageur même si les attaques semblent spectaculaires.

P Maladies

Les symptômes de septoriose deviennent plus fréquents sur les F1 des témoins non traités. Sur les blés traités, les symptômes sont fréquents sur la F2 avec parfois quelques traces sur la F1. La rouille brune est parfois faiblement présente, observée par le SRPV au centre 77 et par nous-mêmes à Vieux-Champagne.

Ø Plus aucune intervention fongicide ne se justifie.

POI S (stade : floraison à remplissage des gousses)

Les températures élevées de ces derniers jours auront une incidence sur les pois qui étaient à un stade sensible, soit une 10^{aine} de jours après le début de la floraison. Les températures supérieures à 27°C ont des effets négatifs, encore plus au-delà de 30°C. Les incidences sont aggravées quand les températures de la nuit restent élevées. La conséquence est la diminution du nombre de grains par une diminution du nombre de gousses et une diminution du nombre de grains par gousse.

A partir de la floraison, un cumul de température maxi base 25°C supérieur à 20°C a un impact significatif sur le rendement du pois. Au 13 juin, cet indicateur pour 3 stations météo était le suivant :

Nemours	Melun	Torcy
+31°C	+23°C	+20°C

On additionne les °C des températures maxi qui sont au-delà de 25°C

P Ravageurs

Les populations de **pucerons** sont en augmentation et certaines parcelles peuvent nécessiter un traitement. Secouer les plantes, puis les écarter et compter les pucerons au sol. Renouveler l'opération plusieurs fois et intervenir lorsque plusieurs dizaines de pucerons sont observés à chaque fois.

Ø Dans ce cas, utiliser une pyréthrinoides associée (KARATE K, ENDURO) pour avoir une efficacité sur les tordeuses.

P Maladies

Sauf situation irriguée, une seule application fongicide sera suffisante pour contrôler les maladies.

Après le stade FSLA (Fin Stade Limite Avortement), seuls les pucerons peuvent faire l'objet d'une surveillance. Les gousses ont atteint ce stade lorsqu'elles ont une épaisseur de 8 mm (soit des grains à l'intérieur d'environ 8 mm de diamètre).

FEVEROLES (stade : 7 étages de fleurs à 3-4 étages de gousses)

P Ravageurs

Les températures sont toujours favorables aux bruches.

- Ø Pour les débouchés alimentation humaine, il est nécessaire d'intervenir contre les bruches.
- pour les parcelles traitées il y a 8 jours : renouveler l'intervention anti-bruches.
 - pour les parcelles plus tardives qui viennent d'arriver au stade sensible (jeunes gousses de 2 cm) : faire une première intervention.

Ne plus traiter après le stade fin floraison.

Produits utilisables : voir Info.pl@ine n°101.

Respecter la législation abeille sur le choix des produits, les doses et le moment de l'intervention : voir Info.pl@ine n°101.

P Maladies

Comme sur pois, une seule intervention chlorothalonil sera suffisante, sauf si apparition de rouille.

IRRIGATION

L'évapotranspiration (ETP) de la première décade de juin s'est amplifiée, avec une valeur moyenne quotidienne de 4,15 mm. Elle a varié de 2,3 mm le 1^{er} juin à plus de 6 mm/jour depuis vendredi dernier.

P Céréales

L'irrigation des blés tendres ne se valorisera plus à ce stade.

En terre superficielle, l'irrigation des orges de printemps doit se terminer.

Attention ! Sur les céréales épiées, adapter les buses, la pression et la quantité d'eau pour éviter la verse.

P Pois

Avec les températures actuelles la floraison est écourtée. Le rythme d'apport d'eau doit se maintenir sur 25 à 30 mm par semaine en sol superficiel (RU < 75 mm), ou tous les 8 à 10 jours en sol moyennement profond.

L'arrêt de l'irrigation se situe lorsque le dernier étage possède des gousses de 6 mm d'épaisseur.

P Betteraves

Pour les betteraves semées en mars et couvrant le sol depuis le début du mois, un passage se justifie :

- en sol superficiel, 30 mm cette semaine,
- en sol moyennement profond (75 mm < RU < 130 mm), 35 à 40 mm.

Pour les semis d'avril, décaler de 5 à 10 jours

P Maïs

Attendre que le maïs soit au stade 10 feuilles, et que la réserve du sol soit restreinte en profondeur pour débiter l'irrigation

- fin de cette semaine pour les plus avancés en sol superficiel.
- semaine prochaine pour les autres.

STRATEGIE AGRONOMIQUE

REPERAGE DES ADVENTICES, suite...



Source INRA

Une attention particulière doit être apportée aux ray-grass qui n'auraient pas été correctement contrôlés dans les parcelles de blé ou d'orge d'hiver. Dans les blés, les herbicides de la famille des sulfonyles ont amélioré l'offre de produits efficaces sur cette adventice. Mais, il pourra être opportun, au retour du blé sur la parcelle, de choisir une variété tolérante au chlortoluron. Cette matière active offre une réponse technique supplémentaire, ce qui est toujours bon à prendre quand on cherche à prévenir les phénomènes de résistance.

MI SE EN CONFORMITE DE LA MOISSONNEUSE-BATTEUSE

Au moment de la préparation de votre moissonneuse-batteuse, voici un ensemble de précisions concrètes sur sa mise en conformité au regard du décret du 2 décembre 1998.

Source : Mise en conformité des machines mobiles agricoles et forestières, éditions CEMAGREF, 2000.

Applications techniques



Informations des opérateurs

(présence d'une notice d'instructions, en cas de perte contacter le constructeur)

Article R.233-2

Prévoir un accès au moteur et à la trémie

Article R.233-6 **5**

Les commandes au poste de travail doivent être visibles et facilement identifiables (fonction et mode de fonctionnement)

Article R.233-19 **4**

La commande de mise en route de la coupe doit être, dans la mesure du possible, protégée contre la mise route accidentelle

Article R.233-18 **4**

Prévoir une clé de contact pour la mise en route du moteur

Article R.233-36 **4**

Prévoir deux rétroviseurs situés latéralement

Article R.233-38

Présence d'un avertisseur sonore (klaxon)

Article R.233-19

Présence d'un dispositif d'arrêt général au poste de conduite.

Article R.233-26 **4**

Prévoir un outil permettant le nettoyage du pare-brise depuis le sol

Article R.233-38

Risques liés au bourrage/débouillage

Article R.233-8 **9**

Vérifier l'état des circuits hydrauliques

Article R.233-6

Prévoir un éclairage pour le travail de nuit

Article R.233-38

Présence d'un extincteur portatif pour les feux de classe A et B contenant 6 kg d'agent disponible près du poste de conduite

Article R.233-41

Prévoir un avertisseur sonore de marche arrière si cela est techniquement réalisable (pré-câblage existant)

Article R.233-19

Prévoir un avertissement dans la cabine concernant le risque de contact de la goulotte avec les lignes électriques aériennes

Article R.233-35

Prévoir une protection en V au dessus des vis égalisatrices ; il ne doit pas être possible d'atteindre la vis par la trappe de prise d'échantillons

Articles R.233-16 et 17

Présence d'une barre d'éloignement protégeant les opérateurs contre le risque de contact accidentel avec le broyeur

Articles R.233-16 et 17

Prévoir un protecteur pour les courroies, les arbres et les chaînes qui entraînent les principales fonctions de la machine (batteur, ventilateur, secoueur, tête de récolte, élévateur, broyeur de paille...)

Articles R.233-15 et 17 **3**

Prévoir un coupe-batterie (en cas de présence de composants électroniques demander conseil au constructeur)

Articles R.233-36 et 41

Prévoir un siège en bon état

Article R.233-35 **6**

Prévoir un dispositif de maintien en position haute de la tête de récolte

Article R.233-6

Béquilles assurant la stabilité de la tête de récolte après son dételage

Article R.233-5

Prévoir un accès à la cabine

Article R.233-6 **5**

Le système de freinage (service et stationnement) doit être en état de fonctionnement et efficace

Article R.233-37 **7**



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
 Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
 e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
 avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
 et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural
Toutes rediffusion et reproduction interdites